

qu'il payerait pour la seule location de la même maison, et en douze ou treize ans, il se trouve propriétaire. Ou plutôt non, il est, propriétaire du jour même où il a payé les premiers soixante ou quarantevingt piastres, car à partir de ce moment, il n'est plus question de loyer mais d'acomptes sur le prix de la maison achetée par l'ouvrier.

La société lui accorde quinze ans pour se libérer et lui compte pour tous les versements qu'il fait dans l'intervalle un intérêt de cinq pour cent qui vient en déduction de la somme totale à verser. Il en résulte que la caisse de la Société devient pour ses débiteurs une véritable caisse d'épargne, recevant des dépôts dont le maximum est fixé par les prix de la maison à payer.

De même que dans les caisses d'épargne ordinaires, l'ouvrier reçoit un livret où sont inscrites successivement les sommes déposées par lui, ce qui lui permet de se rendre toujours compte de sa situation par rapport à la Société.

Au 30 Juin 1864, la Société des cités ouvrières avait déjà construit 692 maisons, sur lesquelles il y avait 576 de vendues.

Quand on songe qu'on est arrivé à un pareil résultat en treize ans et avec un capital de 355,000 fr, il y a de quoi être émerveillé, car les valeurs créées à l'aide de ces faibles moyens s'élèvent aujourd'hui à plus de trois millions.

Il ne faut pas oublier que la société s'est interdit tout bénéfice et qu'elle livre ses maisons au prix coûtant.

Pour se faire une idée juste de la valeur créée par elle, il ne faut donc pas les évaluer d'après le prix auquel elle les vend, mais d'après celui auquel elle pourrait les vendre.

Je vais maintenant étudier le mode

de construction de cités ouvrières et leurs avantages au point de vue hygiénique.

LEON LEDIEU.

Par monts et par vaux.

Le Monde, La Presse, La Patrie, La Minerve, The Times, The Star L'Electeur, La Gazette de Joliette, L'Union de St Hyacinthe, La Presse de Farnham, etc.,

C'est peut-être un peu tard, mais nos remerciements n'en sont ni moins sincères, ni moins ardents, pour la presse canadienne qui prend part, avec une émulation admirable, au grand mouvement hygiénique dont la société d'Hygiène de la Province de Québec, par son organe le Journal d'Hygiène Populaire, est fier au mot d'ordre.

On comprend que la science hygiénique a besoin, pour vivre, de se répandre sans cesse et pour se maintenir de viser au triple point de vue de l'intérêt, de l'actualité et de la variété. Et comptant sur le zèle éprouvé de la presse et de nos collaborateurs, nous cultiverons avec ardeur, notre programme, et lecteurs et gouvernements seront satisfaits, nous n'en doutons pas, de notre mission pour le plus grand bien de l'humanité.

Fouillant sans cesse les méandres des applications pratiques de l'hygiène, nous propagerons, dans les masses, qui en ont tant besoin, les notions les plus indispensables de cette science.

Continuons notre salut fraternel à l'hygiène pratique et nous acquérons de cette science, la plus grande somme de santé possible et par là une plus grande force de résistance contre notre perfide ennemi, la maladie.

Quand le choléra viendra frapper à notre porte, nous apprécierons d'avantage la valeur et la raison d'une éducation sanitaire.